

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 05 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, et le cinq novembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Sylvia DIDIERDEFRESSE, Maire,

Date de la convocation: 29/10/2021

<u>Conseillers Municipaux présents</u>: ANCEL Sylvia, BARADEL Joël, CYPRYSZCZAK Roger, DÉSOR Jürgen, DIDIERDEFRESSE Sylvia, GÉRARD Karine, GLÉ Adrien, FRITZINGER Yannick, MEYER Sylvie, MONTIER Florence, TOUCHÉE Jacques, VOLPINI Yves.

<u>Conseillers Municipaux excusés</u>: GEORGE Alexandre (procuration à DIDIERDEFRESSE Sylvia), KARCHER Nicolas (procuration à ANCEL Sylvia), LEDEMÉ Pascal (procuration à MEYER Sylvie).

Mme ANCEL Sylvia a été nommée secrétaire.

Délibérations prises à l'unanimité (sauf n°20210075) :

20210066 : Adoption du compte-rendu de la séance du 24/09/2021

20210067 : Déploiement de la fibre – Convention d'occupation sur le domaine privé communal

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, la société Losange sollicite l'accord de la commune pour implanter diverses infrastructures techniques nouvelles sur le domaine communal.

Le Conseil Municipal accepte de conclure une convention d'occupation du domaine privé pour l'implantation d'un dispositif SRO.

20210068 : Rapport définitif de l'année 2020 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le rapport définitif de l'année 2020 de la CLECT. Le Conseil Municipal approuve le rapport définitif 2020.

20210069 : Rapport définitif de l'année 2021 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le rapport définitif de l'année 2021 de la CLECT. Le Conseil Municipal approuve le rapport définitif 2021.

20210070 : Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a délibéré, le 20/09/2021, sur la modification des statuts concernant les compétences optionnelles devenant facultatives.

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts précités.

20210071: Participation ravalement de façades

Suite à la demande de Monsieur ERFANI concernant ses travaux de ravalement de façade et après avis favorable qui lui a été donné le 16 juillet 2021, le Conseil Municipal approuve une participation de 223.19€, soit 25% des coûts liés au montant total du matériel.

20210072 : Convention territoriale globale - CAF

La commune disposant d'un Accueil de loisirs, peut prétendre depuis 2021 au bonus territoire proposé par la CAF. Pour en bénéficier une convention de Territoire Globale doit être signée par les collectivités concernées. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la Convention de Territoire Globale.

20210073 : Electrification rurale : renforcement Basse Tension issu du poste Les Chênes

Madame le Maire présente au Conseil Municipale le projet du renforcement Basse Tension issu du poste Le Chêne. Le but est de déplacer la ligne passant sur terrains privés pour l'aligner devant le talus en bord de domaine public. Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation des travaux sous réserve de l'octroi d'une subvention par le Syndicat Départemental d'Electricité.

Aucune participation ne sera demandée à la commune.

20210074: Subventions communales 2021

Suite aux demandes de subventions émises par diverses associations, le Conseil Municipal a pris part à la répartition des subventions accordées (Coopérative scolaire : $960 \in$; A.F.N. : $80 \in$; Souvenir Français comité de Fraize : $40 \in$; Ligue contre le cancer : $115 \in$; Croix Rouge du Canton de Fraize : $100 \in$; Donneurs de Sang de la Haute Meurthe : $75 \in$; A.S. Valtin : $100 \in$; Association des Parents d'élèves : $200 \in$; Amicale des Sapeurs-Pompiers de Fraize : $100 \in$; Sidi Brahim : $40 \in$; JMF : $150 \in$; VMEH : $100 \in$; Les enfants du Rock : $500 \in$; La Patrie : $100 \in$; Protection Civile : $100 \in$).

20210075: Subvention RASED

Le Réseau d'Aides Spécialisées de Fraize sollicite une subvention auprès de notre commune pour subvenir au financement du matériel nécessaire à l'intervention de la psychologue auprès des enfants scolarisés dans notre école.

Le Conseil Municipal accepte de participer financièrement pour un montant total de 128€.

3 ABSTENTIONS : Sylvie Meyer, Pascal LEDEMÉ et Karine GÉRARD.

20210076 : Décision modificative Budget Général – Acquisition d'une saleuse

Au vu des contraintes d'utilisation de la saleuse EPOQUE installée sur le camion Renault et des coûts estimatifs des travaux pour la modification de l'alimentation hydraulique ;

Le Conseil Municipal décide d'acquérir une saleuse de démonstration ACOMETIS, auprès de la société Acometis située à Soultz, pour un montant de 15 470€ HT. Une décision modificative doit donc être inscrite sur le budget général 2021.

20210077 : Annule et remplace la délibération n°20210024 - Adoption du Budget Primitif Bois 2021

Suite à une erreur de plume, le Conseil Municipal décide d'annuler et remplacer la délibération n°20210024 concernant le budget primitif du budget Bois 2021 :

Fonctionnement : 260 155.32€Investissement : 26 000.00€

20210078 : Cession de parcelle – demande de distraction du régime forestier

Considérant le besoin de renouveler la mise à disposition du terrain au lieudit la Roche, pour le site du pylône TDF, le Conseil Municipal souhaite retenir le principe d'acquisition des parcelles cadastrées AD 192 et AD 193 (partielle) par la société Tdf, il sollicite ainsi l'Onf pour la distraction du régime forestier des parcelles cadastrées :

- AD 192, lieudit La Roche, superficie 21 m²
- AD 193, lieudit La Roche, superficie de 310 m² au maximum à définir

Il est précisé que si la vente se réalise, une mention devra être inscrite sur l'acte notarié pour une restitution du terrain à l'euro symbolique, après la remise en état, si l'antenne venait à ne plus être utilisée.

20210078 : Contrat de déneigement

Au vu de la distance à réaliser pour effectuer le déneigement du hameau du lieudit le Surceneux (voie communale 25) et considérant qu'une sous-traitance du déneigement de cette voie permettrait d'optimiser le déneigement du Hameau du Grand Valtin et de limiter l'usure des chaînes du tracteur ;

Le Conseil Municipal décide de sous-traiter le déneigement de cette voie à l'entreprise RS Assistance située à La Forge.

Questions diverses:

Nom de l'aménagement du centre bourg :

Le Conseil Municipal propose de nommer le nouvel aménagement du centre bourg : « Place de la Mairie ». Une délibération validera ce choix avant l'inauguration qui est fixée au 04 décembre 2021 à 10h30.

- Projet sentier du Sagard :

Madame le Maire et le Premier Adjoint ont rencontré l'ONF, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et l'Office de Tourisme, pour un projet d'aménagement du sentier du Sagard. L'étude a été réalisée par l'ONF. Un plan de financement sera à valider prochainement.

- Lot de bois :

Les inscriptions seront enregistrées au mois de novembre et le tirage en décembre.

Fin de séance à 23h00.